

1. Faits majeurs de l'exercice :

L'union départementale CGT de la Saône et Loire n'a pas relevé de faits majeurs au cours de l'exercice 2021.

2. Principes-règles-méthodes comptables :

Conformément aux dispositions du plan comptable général (règlement CRC n° 99-03), les comptes annuels satisfont aux principes suivants

- Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat en date de clôture.
- Ils permettent leur comparabilité d'un exercice à l'autre - ils respectent le principe de permanence des méthodes
- Ils sont établis dans une perspective de continuité d'exploitation
- Ils sont réguliers et sincères
- Ils sont établis dans une optique de prudence

3. Informations relatives au bilan

➤ **Etat de l'actif immobilisé**

L'UD CGT 71 ne dispose d'aucun patrimoine en propre.

Les locaux sont mis à disposition par la ville du Creusot selon une convention écrite.

➤ **Echéances des créances et dettes**

Les créances intra-syndicales n'ont par définition, pas d'échéances propres. Leur règlement résulte d'un processus précis et intervient dans des délais raisonnables.

Concernant la formation syndicale, les recettes sont encaissées confédéralement, ce qui peut reporter les recettes à N+1.

Les créances s'élèvent à **43 403 euros**.

Les dettes sociales s'élèvent à **3 771€** et les autres dettes à **39 632€**.

L'UD CGT 71 n'a pas contracté d'emprunt durant l'exercice. Elle n'a pas de dettes financières à ce titre.

Sa trésorerie nette totale s'élevait à **176 673€** au 31/12/2021.

➤ Etat des fonds propres syndicaux

Les fonds propres syndicaux initiaux ont été reconstitués lors du bilan d'ouverture au 1^{er} Janvier 2011 pour un montant de 50779 euros.

Après reports à nouveau des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 les FONDS SYNDICAUX étaient donc de 194 274€ au 1^{er} Janvier 2021.

L'exercice 2021 dégage un déficit de 7 414€.

Au 31/12/2021 , les fonds syndicaux s'élèvent à **201 688€ euros**.

4. Informations relatives au compte de résultat

➤ Les ressources

Les cotisations sont comptabilisées selon la méthode de l'encaissement effectif.

Ressources de l'année

Cotisations reçues (COGETISE) :	87098€
Reversement de cotisations :	0€
Subventions perçues :	6975€
Autres produits d'exploitations perçus :	52265€
Produits financiers perçus :	75€
TOTAL :	146 413€

UNION DEPARTEMENTALE CGT DE SAONE ET LOIRE

Publication comptes 2021

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

Charges	31/12/2021	Produits	31/12/2021
Charges d'exploitation (I)	140 509	Produits d'exploitation (I)	146 338
Achats	347	Cotisations	87 098
Autres charges externes	57 840	Subventions	6 975
Autres services extérieurs		Autres produits	52 265
Impôts et taxes		Transfert de charges	
Charges de personnel	80 812	Reprise des amortissements et provisions	
Autres charges	1 509		
Dotations aux amortissements et provisions			
Charges financières (II)	0	Produits financiers (II)	75
Charges exceptionnelles (III)	0	Produits exceptionnels (III)	1 510
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)		Contributions de financement - report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	
Total (I+II+III+IV)	140 509	Total (I+II+III+IV)	147 923
Solde créditeur : excédent	7 414	Solde débiteur : déficit	
Total Général	147 923	Total Général	147 923

BILAN SIMPLIFIE

Actif	31/12/2021			Passif	31/12/2021
	Brut	Amort. et dépr.	Net		
Actif immobilisé (I)		0	0	Fonds syndicaux	0
Actif incorporel			0	Reserves	
Actif corporel			0	Report à nouveau	194 274
Actif financier			0	Résultat	7 414
				Fonds propres (I)	201 688
Actif circulant (II)	43 403	0		Provisions (II)	
Stock et fournitures	43 403			Fonds dédiés (III)	
Créances				Dettes financières	
				Dettes diverses	18 388
Disponibilités (III)	176 673			Total (IV)	18 388
Comptes de régularisation (IV)				Comptes de régularisation (V)	
Total (I+II+III+IV)	220 076	0	0	Total (I+II+III+IV+V)	220 076

